



ARRÊTÉ TEMPORAIRE, CIRCULATION, SONORISATION, STATIONNEMENT

# N° 625-2024-RG - Octobre rose - "La verticale rose" aux archives départementales le jeudi 03 octobre 2024 (abroge l'arrêté municipal n° 506-2024-RG)

1 DOCUMENT - Publié le 18 septembre 2024



**625\_2024\_RG\_M\_CSS.pdf**  
(.pdf, 136,1 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



## HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

